NOTICE POUR LE RÉGLEMENT DE LA CVEC Réinscription

- Cliquer sur ce lien: <u>http://cvec.etudiant.gouv.fr/</u> et cliquer sur « obtenir mon attestation ».
- Entrer les identifiants que vous aviez choisi l'an passé lors de votre inscription sur ce site

Suivez-nous 🕐 🐑 etudiant.gouv.fr	
IDENTIFIEZ-VOUS	
MON COMPTE	Courriel
	identifiant (courriel)
	Mot de passe
	mot de passe
	Connexion <u>Mot de passe oublié?</u>
Vous disposez déjà d'un compte M au cours de ces 4 dernières années. • Vous avez reçu un mail confirm rechercher dans l'historique de • Pour vous connecter pour la pi	esServices si vous vous êtes inscrit sur Parcoursup(*) nant la création de votre compte MesServices (à e vos messages). remière fois, utilisez l'adresse courriel communiquée à

- La procédure pour régler votre CVEC est ensuite la même que l'an passé. Merci de nous transmettre ensuite une copie de votre attestation CVEC par mail.

<u>Si vous avez fait votre demande avec un numéro INE provisoire l'an passé</u>, vous devez l'utiliser à nouveau (il est différent de celui qui vous a été attribué par l'Université. Vous pouvez le retrouver sur votre attestation CVEC de l'an passé).

En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat.